

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## ET DE SION

Hôteliers - Restaurateurs

Pour vos carnets

### „Ordonnance de Police“

adressez-vous à l'Imprimerie du Journal et Feuille d'Avis  
Téléphone 46

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION  
Téléphone No 46

Compte de chèques postaux No 11 c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—  
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.  
Règle des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

### Carnets de compte de 32 pages

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DU JOURNAL

0.15 pièce - 10 fr. le cent

## La mort d'un grand roi

(Correspondance particulière)

Dimanche, une nouvelle tragique se répandait rapidement partout plongeant le monde entier dans une véritable consternation: Albert 1er, roi des Belges, qui était parti la veille en excursion à Marches-les-Dames, près de Namur, était tombé au fond d'un ravin, mortellement atteint. Les circonstances détaillées de cet horrible accident ne seront du reste sans doute jamais bien connues, vu que le souverain était seul, escaladant des rochers. Fervent alpiniste, il aimait particulièrement cette région pour ses bois et ses falaises à pic.

Le point d'où le roi est tombé surplombe le calvaire du Vieux-Bon-Dieu. C'est donc là, près d'un Christ en croix, que le roi des Belges, connu pour ses sentiments religieux et de haute piété, a rendu sa belle âme à Dieu, samedi après-midi, le 17 février 1934.

Ce n'est pas la Belgique seule, le peuple belge, que cette mort tragique frappe si cruellement. C'est le monde entier qui pleure en la personne du roi Albert 1er une des plus nobles figures de notre temps, de tous les temps même, peut-on affirmer en cette heure de trouble et de tumulte que nous traversons tous. La haute figure de cet homme était en effet déjà entrée dans l'histoire en ce jour du 4 août 1914, date à laquelle il s'était révélé un héros représentant l'honneur de son pays avec une grandeur et un courage presque surhumains.

Oui, Albert 1er était entré dans l'immortalité le jour même où un Guillaume II, au mépris du traité formel garantissant la neutralité de la Belgique, osa violer ce territoire sacré, la paix et l'honneur. Ce roi n'hésita du reste pas une seconde; groupant autour de sa personne le gouvernement, la nation, il rempoussa la sommation infamante, et en uniforme devant le Parlement, il prononça ces belles, ces grandes paroles: «Tous les Belges groupés autour de leur souverain ont foi dans leurs destinées. Un pays qui se défend s'impose au respect de tous et ne périt pas. Dieu est avec nous!»

Désormais aussi, cette noble figure de chevalier était entrée dans la légende; car dans toutes les circonstances notre héros se montra simple, modeste et fidèle. Son nom signifia bien vite pour tous, devoir, loyauté, honneur. On peut ajouter en deux mots qu'Albert 1er fut un soldat et un homme d'Etat.

Soldat, il le fut, sans un seul jour de défaillance durant les quatre années de la glorieuse guerre soutenue par les Belges pour défendre leur indépendance depuis les forts avancés de Liège jusqu'aux tranchées de l'Yser. Dans une modeste maison, près de La Panne, il fut un grand roi sans royaume, quelques mètres de territoire le long d'une rive plaine, des ruines... Mais, rien ne pouvait jamais lui faire oublier son devoir. Du 4 août 1914 au 11 novembre 1918, il fut l'âme de la résistance, ayant toujours à ses côtés, vaillante comme lui, son épouse, la reine Elisabeth.

Homme d'Etat, le roi Albert l'a été aussi tôt après le retour triomphal à Bruxelles. Il s'est noblement efforcé à réorganiser politiquement et économiquement un pays ravagé par quatre années d'occupation allemande. Et ce n'était certes pas chose facile au milieu des luttes des parties, des querelles de langues, et de races. Il a su, tout en demeurant toujours strictement constitutionnel, personifier l'unité morale du peuple belge. Il était un vrai roi, au-dessus de toutes les rivalités. Il avait une conception singulièrement perspicace de tous les problèmes de l'heure actuelle. Tout en organisant la paix, il se rendait compte aussi qu'il ne fallait pas négliger un seul instant d'organiser, et solidement, la défense du territoire national de façon à ce que jamais ne disparaisse de l'Europe une Belgique libre et indépendante.

Celui qui vient de disparaître était enfin le véritable arbitre des partis de son pays.

Aussi n'y a-t-il là-bas, malgré un fort parti socialiste, de sérieux adversaires de la monarchie. Devant la force morale de ce souverain dont la vie fut un exemple, l'on ne peut que s'incliner très bas. Sa disparition est un malheur, à l'heure surtout où les grands chefs d'Etat, les grands citoyens, sont si rares!

Voulez Dieu que son successeur, le prince Léopold, désormais Léopold III, soit capable en tout de voir se maintenir, solide, le groupement du peuple belge tout entier autour de ce nouveau roi. (Né en 1901, époux de la princesse Astrid de Suède.)

Dans une proclamation que le gouvernement belge adresse au pays dont la douleur est si profonde, il dit combien il place son espoir « dans le prince héritier des trois grands rois qui ont fondé, agrandi et sauvé leur patrie. Avec l'aide de la Providence, il voudra sans doute continuer l'œuvre de son auguste père et mener à bien la tâche qu'il avait si magnifiquement poursuivie dans

le loyal exercice des droits et des devoirs de ses prérogatives constitutionnelles ».

En face du deuil affreux qui prive la Belgique d'un grand roi qui sut être un héros, on ne peut qu'exprimer un vœu à son successeur. C'est qu'il sache puiser dans le souvenir de son père la sagesse, la force qu'il faut, pour poursuivre une grande œuvre, celle de savoir gagner le titre de conducteur d'hommes.

Alexandre Ghika.

### Nos reportages

#### Une visite à notre industrie gazière suisse

(Corr. part.) Grâce à une aimable invitation de la Société Usogaz de Zurich, nous avons eu l'occasion, au moyen de divers exposés qui furent présentés à la presse, et en «visionnant» également un film fort instructif, de nous rendre compte de la valeur actuelle de l'industrie suisse du gaz, et de son emploi en général. Il n'est certes pas inutile de relever quelques détails à cet égard, ne serait-ce que dans un but d'orientation.

Il convient de remarquer tout d'abord l'extension prise par l'industrie gazière dans notre pays, extension due en premier lieu au fait des améliorations réelles et constantes apportées à nos usines, améliorations qui assurent ainsi une distribution excellente du gaz. Il ne faut pas omettre en outre les gros progrès effectués par l'industrie suisse des appareils à gaz, dont les créations dans le cadre ménager en particulier mettent désormais à la disposition de chacun des appareils fort économiques dont l'utilisation augmente le confort. Enfin il nous plaît de souligner le soin avec lequel toutes les innovations d'ordre technique, susceptible d'apporter des progrès nouveaux à l'utilisation rationnelle du gaz dans le ménage et ailleurs, sont étudiées avec méthode. C'est assurément de cette manière que notre industrie gazière nationale a pu réaliser des améliorations progressives et se maintenir toujours au niveau désiré. Ajoutons à cet égard que nos Usines à gaz ne manquent certes pas de se tenir constamment au courant du développement des entreprises semblables étrangères, afin de bénéficier de toutes les expériences acquises par les spécialistes des autres pays.

Il a été dit parfois que le gaz ne constituait pas une industrie proprement nationale, car sa matière première provient de l'étranger. A ce sujet, on nous permettra d'ouvrir une parenthèse: il convient de remarquer à la lueur de statistiques officielles que la houille importée pour les besoins de nos usines à gaz représente dans le total de nos importations une infime partie, et une très modeste partie également des autres combustibles étrangers importés pour les besoins divers de nos autres industries ou des particuliers.

Il a été parlé souvent de «concurrence» entre le gaz et l'électricité. Mais pourquoi ce grand mot, qui implique beaucoup plus la notion — dans le cas particulier — de lutte à outrance, que celle d'activités rivales peut-être, mais recherchant toutes deux dans leur rivalité une entente favorable à tous les usagers? Il existe un peu, à l'heure actuelle, entre le gaz et l'électricité, une situation assez semblable à celle que nous connaissons dans un autre domaine, entre la route et le rail! Et c'est parfaitement regrettable pour notre économie nationale, aussi doit-on ardemment espérer qu'une entente intervienne sans retard entre ces deux modes de production de calories.

Il est un fait certain: dans le domaine essentiellement économique, nous assistons à notre époque, et dans tous les pays, à des krachs de beaucoup d'affaires, nous voyons des industries qui périssent et qui doivent même cesser toute activité. Dans son domaine, par contre, le gaz tient bon! En Suisse, nos usines assistent à une amélioration continue de leur production, elles démontrent ainsi leur forte vitalité. En dépit des difficultés de tous genres que nous apportent la crise et les troubles financiers de l'heure, l'industrie suisse du gaz donne une image quotidienne de sa valeur, elle poursuit l'amélioration de ses installations techniques, et grâce à elle notre pays voit chaque année sa production de coke national augmenter très favorablement. La qualité de ce coke suisse peut se comparer à celle des meilleurs produits de ce genre à l'étranger.

En résumé, une visite à notre industrie suisse du gaz est d'autant plus instructive qu'elle permet de situer exactement le sujet, dans son cadre technique et pratique. Nous tenions à relever ici l'essentiel des remarques que nous avons eu l'occasion de faire à Zurich, lors de notre visite à l'Usogaz, qui est un peu en Suisse la «centrale» — au point de vue documentaire dans tous les cas — de notre industrie nationale de la «houille noire», qui transforme le charbon brut importé en combustibles valorisés: le gaz et le coke.

## CANTON DU VALAIS

### La lutte contre le gel en Valais

(Corr. part.) Le climat exceptionnel dont jouit le Valais est la conséquence de sa situation topographique et géographique; climat sec avec insolation soutenue et brises constantes. Cela favorise chez nous les cultures spéciales des variétés de luxe en pommes et en poires. Les efforts systématiques commencés il y a une dizaine d'années et continués par des hommes capables et dévoués, tel notre chef de la Station cantonale d'arboriculture, M. Benoît, nous permettent de croire à un plein succès, comme au Tyrol.

Mais, comme partout ailleurs, le retour du froid au printemps, même pour un ou deux jours seulement, peut compromettre la récolte, surtout en ce qui concerne les abricots. Tout le monde connaît les essais entrepris au moyen de fumées pour protéger les cultures contre le froid, et leurs maigres résultats.

Nous proposons à ceux qui peuvent le faire, une méthode nouvelle, à savoir:

Les cultures seront pourvues d'une irrigation par aspersion (pluies artificielles). Lorsque le gel est imminent, la surface est mise sous pluies. Cette eau de 6 à 8 degrés ainsi distribuée enveloppe l'arbre et la culture et leur donne inévitablement une augmentation de température. D'après ce que nous apprenons, ce système se pratique sur d'énormes étendues et avec plein succès en Amérique du Nord et surtout en Californie. En principe, c'est un autre système d'irrigation qui peut aussi servir de fumure sous forme liquide.

Il nous semble qu'un essai à ce sujet ne serait pas très coûteux et mériterait d'être fait par l'Etat et des propriétaires privés.

Nous voulons ajouter à ce sujet, ce que nous disions il y a quelques années dans une petite brochure: La température de nos eaux d'irrigation joue un rôle très grand pour l'accroissement des plantes. Ce serait une chose à observer également lors de la construction des bisses, en suivant le flanc des coteaux quand cela est faisable, plutôt que de prévoir des tunnels.

Théo Schnyder, ingénieur rural.

### A LA SOCIÉTÉ DE POMOLOGIE

(Comm.) Les membres sont convoqués en assemblée générale, avec apports sur le bureau, pour le dimanche 25 février 1934, à 15 h., à l'Hôtel de la Gare à Sion.

Voici l'ordre du jour:

1. Rapport présidentiel,
2. Procès-verbal de l'assemblée précédente,
3. Rapport du caissier,
4. Etat-civil du verger (M. Juillard),
5. Conférence Dr. Feist, directeur de la Centrale de propagande pour les vins et les fruits, accompagné de M. Nater, vice-président de l'Union suisse des paysans,
6. Présentation d'emballages pour abricots (M. Bochaty, fabrique de Vernayaz),
7. Divers et propositions individuelles.

Tous les agriculteurs s'intéressant à l'arboriculture sont invités.

Société pomologique du Valais:  
Le Président: M. Troillet.  
Le Secrétaire: M. Roduit.

### PRO JUVENTUTE

Grâce au produit de la vente de décembre 1932, il a été permis à l'Oeuvre de faire les dépenses suivantes:

- Aide aux enfants arriérés: cartes de lait, tableaux de lecture, livres, etc. 75.—
- Enfants placés à la montagne 85.—
- Enfants placés dans des instituts: orphelins, asiles, etc. 290.—
- Soins médicaux à des enfants malades 17.—
- Subventions aux œuvres, telles que Colonie de vacances, scouts: pour l'admission d'enfants pauvres au camp d'été 300.—
- Vêtements pour enfants pauvres 14.—
- Fortifiants pour enfants débiles 16.—

### STATISTIQUES MEDICALES INTERESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) Le dernier numéro (7 du 17 février 1934) du Bulletin officiel du Service fédéral de l'hygiène publique nous fournit les données suivantes touchant notre canton: Les Valaisans malades, en traitement dans les hôpitaux étaient au nombre de 126 en date du 3 février 1934, (dont 23, étrangers à la localité).

Du 28 janvier au 3 février 1934, il y eu 26 admissions, (4 accidents, 1 malad. org. urin., 2 malad. org. circulat., 1 goitre, 3 appendicites, 2 malad. org. respirat. 2 diphthérie).

Les cas de maladies transmissibles signalés du 4 au 10 février 1934, sont: 1 varicelle à Montana, 1 scarlatine à Randogne, 1 tuberculose à Mollens. A. Gh.

### † M. MAURICE COQUOZ

(Corr. part.) La Commune de Salvan vient de perdre un de ses meilleurs enfants en la personne de M. Maurice Coquoz, maître serurier réputé et ancien conseiller communal. L'honorable défunt avait atteint le bel âge de 78 ans.

Sa vie, toute de travail et de loyauté, restera un exemple du bon citoyen et du bon chrétien. Il était unanimement aimé et respecté. Nous présentons à son fils M. Jean Coquoz, conseiller à St-Maurice et président de la Section Monte-Rosa, nos sincères condoléances.

### M. LE CONSEILLER FÉDÉRAL MUSY A ST-MAURICE

(Corr. part.) M. le conseiller fédéral Musy fera dimanche prochain à St-Maurice une conférence sur la protection de l'ordre public. Cette conférence aura lieu à 14 h. 30, à la Halle de gymnastique.

### LA LOI SUR LA PROTECTION DE L'ORDRE PUBLIC

(Corr. part.) Tous les partis politiques nationaux ainsi que les socialistes tessinois, recommandant la loi sur la protection de l'ordre public. M. le conseiller national Graber, au sein de la commission du Conseil National, avait été également favorable à cette loi.

En Valais, il y a déjà unanimité, à l'exception de quelques socialistes avancés et de M. Sauthier, rédacteur de l'organe conservateur le «Courrier». Les Neunsager viendront au secours de la poignée de frontistes adversaires de la loi. Mais on peut compter d'ores et déjà sur une très grosse majorité d'acceptants.

### UN OUVRIER TOMBE D'UN ARBRE

Hier matin, A. Rey, jeune homme de Saxon, âgé de 20 ans, journalier, était occupé à tailler des arbres dans une vigne pour le compte de M. G. Felley.

Le sol était gelé; l'échelle qui se trouvait sur un terrain assez incliné glissa pendant que Rey était au sommet. Le malheureux tomba d'une hauteur de cinq à six mètres sur le sécateur qu'il tenait en main, celui-ci lui fit une profonde entaille à la figure. Rey perdit abondamment du sang. Il fut transporté à l'hôpital de Martigny dans un état assez grave.

### UN CADAVRE DANS LE CANAL

Une femme de Saxon, Mme Pauline Felley, a été trouvée morte dans le canal de Saxon-Charrat. L'enquête a établi que la pauvre femme, qui ne jouissait pas de toutes ses facultés, était partie dans la nuit de vendredi à samedi sans prévenir sa famille. Celle-ci inquiète, la fit rechercher, mais en vain. On allait signaler sa disparition aux autorités de justice quand on apprit, lundi matin, qu'on avait retrouvé son corps dans le canal précité.

On ne sait pas encore si l'on se trouve en présence d'un accident, d'un acte de désespoir ou d'un acte criminel.

### Tribune libre

#### UNE REGRETTABLE INTERVENTION

(Corr. part.) Les comptes-rendus du Grand Conseil, publiés par les journaux, nous ont appris qu'on avait réduit de 20% le subside de fr. 10.000 alloué à la Chambre valaisanne de Commerce. Ce qui, tout en étant au fond regrettable, se justifie par le fait que le budget a procédé à de telles réductions sur tous les postes qui lui ont paru le comporter.

Mais une intervention assurément regrettable est celle du député Petrig qui voulait réduire ce subside à 5000 fr.

Pour formuler une pareille demande, il faut absolument méconnaître les éminents services rendus par la Chambre de Commerce à l'industrie du pays, ni se rendre compte des frais importants que nécessite une institution de ce genre.

L'étonnante attitude du député Petrig aura causé une véritable stupefaction dans le monde valaisan du commerce et de l'industrie, où l'on apprécie hautement l'heureuse influence de notre Chambre de Commerce dans le domaine des affaires et l'énorme importance qu'elle a prise depuis sa création.

Il y a des réductions qui s'imposent, encore que celle concernant le médecin cantonal puisse paraître démesurée, puisqu'on lui enlève la moitié, le 50% de son traitement; mais il en est d'autres qui peuvent avoir un contre-coup fâcheux, telle celle faite au subside cantonal de la Chambre de Commerce.

Espérons, toutefois, que cette mesure n'est que transitoire et qu'on rétablira le subside antérieur de la Chambre de Commerce dès que les conditions le permettent.

Et il n'y aura qu'une voix pour en féliciter les disposeurs des deniers publics. A. D.



### ELECTIONS VAUDOISES

(Corr. part.) Le peuple vaudois élira son Conseil d'Etat le 4 mars prochain. Il y a quatre ans, lors des élections du gouvernement, les forces des partis étaient à peu près les suivantes:

Radicaux	35,000
Libéraux	12,500
Agrariens	6,500
Socialistes	19,500
Communistes	500

La majorité des partis bourgeois était donc de 30,000 voix, soit 54,000 bourgeois contre 20,000 socialistes et communistes. En outre, les partis radical et libéral unis avaient la majorité absolue sur tous les autres partis.

C'est ainsi que 5 radicaux et 2 libéraux furent élus.

Les temps ont changé. Le parti socialiste a fait, depuis 4 ans, des progrès considérables et le parti agraire, combiné avec le parti bleu des villes, a augmenté sensiblement ses effectifs: Ainsi, la physionomie du corps électoral est complètement modifiée et les partis radical et libéral ne peuvent plus prétendre avoir la majorité sur les autres partis.

Une coalition agraire bleu et socialiste aurait toutes les chances d'obtenir la majorité. Une entente entre radicaux, libéraux et agraires était désirée. Elle n'a malheureusement pas pu aboutir.

Dans ces conditions, chaque parti marchera sous son drapeau. Les radicaux et libéraux présentent une liste de cinq radicaux et libéraux, soit MM. Fazan, Bosset, Perchet, Fischer et Perret, candidats sortants et les deux libéraux MM. Bujard et Baud, ce dernier en remplacement de M. Dufour, démissionnaire.

Les socialistes portent une liste de quatre candidats, MM. Bonzon, Golay, Pidoux, Viret, et les agraires un seul candidat, M. le conseiller national Roulet, colonel vétérinaire.

La lutte sera chaude. On s'attend à un ballottage.

### AU GRAND CONSEIL ZURICHOIS

#### Expulsion d'un député communiste

Au commencement de la séance du Grand Conseil de lundi, M. Mayer, communiste, propose de suspendre la séance pendant 5 minutes en l'honneur du prolétariat autrichien.

Le président, M. Weisfogel, radical, ancien conseiller national, déclare qu'il ne peut pas mettre la proposition aux voix et que le Grand Conseil doit s'occuper des affaires du canton de Zurich.

M. Bickel, communiste, proteste contre la décision du président et continue à parler même après que le président lui a retiré la parole et menacé de l'expulser de la salle.

Sur la proposition du président, le Conseil par 88 voix contre 21, décide d'expulser de la salle M. Bickel pour une heure. M. Bickel refuse de quitter sa place.

La séance est alors interrompue pendant cinq minutes. Deux gendarmes en uniforme arrivent et M. Bickel quitte alors la salle. Les débats reprennent.

Une interpellation communiste, dirigée contre l'arrêté du Conseil d'Etat relatif à l'ordre public, n'ayant pas recueilli l'appui de vingt signatures, n'est pas prise en considération.

### BANQUE HYPOTHÉCAIRE SUISSE, SOLEURE

La Banque hypothécaire suisse à Soleure nous prie de publier les extraits suivants de son rapport de gestion:

Nous sommes heureux de constater que la marche de nos affaires a été de nouveau satisfaisante. L'augmentation des livrets de caisse d'épargne et des bons de dépôts se monte à fr. 707,000. Le total du bilan a passé de fr. 21,183,000 à fr. 22,936,000. Nos obligations en séries ont diminué de francs 181,000 du fait des remboursements annuels obligatoires.

Le montant des prêts hypothécaires a progressé en 1933 de fr. 1,090,000. L'acceptation de nouveaux prêts a été limitée. Comme d'habitude, ceux-ci ont été constitués en premier rang, sauf quelques exceptions, sur des maisons de rapport toutes situées en Suisse.

La tendance à la baisse du marché immobilier mentionnée dans notre dernier rapport s'est encore accentuée dans l'exercice passé, le nombre des appartements vides a augmenté contre l'année précédente. Si la construction dans les différentes villes de la Suisse ne diminue pas, on peut prévoir une plus forte crise dans le marché immobilier.

Nous déclarons à nouveau que nous n'avons d'engagements ni en bourse ni à l'étranger.

### A LA LEGATION DE BERNE

M. Pilet, président de la Confédération, et M. Motta, conseiller fédéral, chef du Département politique, se sont rendus lundi matin auprès du ministre de Belgique, M. le Jeune-Munsbach, pour lui exprimer les condoléances du Conseil fédéral et du peuple suisse à l'occasion de la mort du roi Albert.





**LE CONCERT DE L'ORCHESTRE**

(Corr. part.) Ce fut une très agréable soirée musicale que celle organisée dimanche par la Société d'Orchestre de Sion sous la direction de M. le professeur M. Frommelt, avec le bienveillant concours de l'artiste qu'est M. Carl Geist. Aussi, le grand salon de l'Hôtel de la Planta était-il des mieux garnis: Tous les amis, tous les amateurs de musique avaient tenu à témoigner de leur gratitude envers une société bien souvent sur la brèche dès qu'il s'agit de collaborer à la réussite d'une bonne œuvre, toujours prête aussi à faire entendre des artistes de marque.

A ce titre, M. Carl Geist qui joue du hautbois et du cor anglais, est certes un artiste de race, interprétant avec une rare maîtrise ces œuvres de Bach, de Lalliet et de Sabon dans lesquelles il était accompagné par Mlle Hallenbarter, au piano, M. Frommelt (violin), et qui surent tous deux fort bien le soutenir. M. Geist nous a révélés une brillante virtuosité, absolument remarquable, difficile à obtenir avec cet instrument d'une agréable sonorité.

Le jeune violoniste qu'est M. M. Hallenbarter se fit entendre dans un concerto de Haydn. Il sait rendre fort expressif un instrument qu'il fait vibrer avec un talent prouvant déjà combien il sent les œuvres qu'il interprète.

L'Orchestre de son côté, s'est montré (dans les Chloches de Corneville, et surtout dans les airs de ballet de Lacombe), capable de trouver le chemin de tous les cœurs de ceux qui l'écoutent et qui ont toujours la joie de constater ce que l'on peut obtenir avec un travail à la fois intelligent et persévérant.

A. Gh.

**UN MEDECIN SUISSE A L'HONNEUR**

(Corr. part.) Nous apprenons avec plaisir que M. le Dr. Ch. Ruel, le doyen des médecins genevois, ancien médecin de l'Hôpital cantonal de Genève, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur « pour services dévoués à l'Institut Pasteur de Paris, ainsi qu'au musée Pasteur de Strasbourg, et pour sa collaboration à la science médicale française ».

Nos félicitations les meilleures s'adressent au savant docteur qui pratique encore, malgré son âge très avancé. Elles s'adressent aussi à M. son frère, établi depuis de nombreuses années à Sion où il ne compte que des amis.

A. Gh.

**COMMISSION DE RECRUTEMENT**

(Inf. part.) Ce matin s'est réunie au palais du Gouvernement, la commission de recrutement de la 1re division. Elle fut reçue par M. Escher, chef du Département militaire. Assistaient à cette séance, MM. les conseillers d'Etat Picot (Genève) et Bujard (Vaud), les colonels Verrey et Jumod, ainsi que les commandants d'arrondissement.

**GRAND CONCOURS DE SAUT AUX MAYENS DE SION**

(Comm.) Dimanche prochain 25 février, aura lieu aux Mayens de Sion la seconde partie du concours annuel du ski-Club Sion. Cette manifestation comprend: le matin: une course combinée de descente-salomon pour dames, une course de descente-salomon pour enfants de 12 à 17 ans et un concours de descente pour enfants en-dessous de 12 ans.

L'après-midi: grand concours de saut avec inauguration du tremplin de saut des Mayens de l'Hôpital. Voici le programme de cette manifestation:

- 7.30. Départ des cars de la place du Midi.
- 8.30. Messe aux Mayens de Sion (Chapelle d'en-haut).
- 9.45. Départ de la première dame pour la course de descente-salomon: Bisse d'Héremence-Hôtel des Plans.
- 10.30. Départ du premier coureur de la catégorie enfants 12-17 ans pour la course de descente-salomon.

Les dames et enfants participant à ces épreuves sont priés de se trouver sur le bisse d'Héremence avant les heures de départ respectives pour la distribution des dossards.

Les enfants en-dessous de 12 ans qui voudraient participer à la course de leur catégorie devront se trouver à 11 h. devant l'Hôtel des plans.

Il n'est perçu aucune finance des participants.

Afin d'éviter tout embouteillage sur la route des Mayens, les cars et autos sont priés d'observer le matin le sens unique conformément à l'horaire suivant: de 7 à 8 h.: montée; de 8 à 9 h.: descente; de 9 h., montée.

L'après-midi à 14 h. 30, grand concours de saut aux Mayens de l'Hôpital. La participation des sauteurs de Sainte-Croix, Villars, Leysin, Montana, Zermatt, Briguet et Champex est assurée. Les participants à cette épreuve sont priés de faire parvenir leurs inscriptions au président du Ski-Club Sion avant jeudi soir 22 février. Nous rappelons que seuls les participants détenteurs de la licence de l'A. S. C. S. seront autorisés à sauter. Le tremplin de saut dans le cadre pittoresque des Mayens de l'Hôpital, à 20 minutes du bisse, est accessible même aux personnes sans skis. Les «Sans-planches» qui ne peuvent s'ébattre dans la neige, trouveront sur place des boissons chaudes.

A 17 h. aura lieu devant l'Hôtel des plans la proclamation des résultats et la distribution des prix aux vainqueurs des différentes épreuves; à 18 h., les cars ramèneront à Sion skieurs et spectateurs.

Le Comité.

**Le mécontentement subsiste**

Nous recevons la lettre suivante:

Rédaction du « Journal et Feuille d'avis du Valais » SION

Messieurs,

L'article concernant le mécontentement des contribuables séduois permet de faire les deux constatations suivantes:

1. Le Journal et Feuille d'avis du Valais soumet, avant leur publication, les articles qui lui sont communiqués à des contradicteurs éventuels. Si l'on tient compte que mes indications ne contenaient aucune attaque personnelle, on en conclut que pour un journal qui se proclame neutre et indépendant, le fait est assez bizarre pour être relevé.

2. Mon contradicteur, qui se couvre d'un courageux anonymat, oublie que toutes les décisions concernant la nouvelle Usine à gaz et la Société du Gaz du Valais Central ont été prises par l'Assemblée primaire. Il oublie que j'ai indiqué clairement que toute décision concernant la création d'un funiculaire de sport à Montana doit être soumise aux Communes intéressées. Je pense que l'Assemblée primaire de Sion aura à se prononcer également sur la garantie à apporter à un emprunt obligatoire de la Société du Gaz du Valais Central.

Ce correspondant, en organisant, sous ma direction, la danse des millions et des demi-millions feint d'ignorer la décision du Conseil qui veut que toute dépense concernant les Services Industriels, dépense excédant 300 frs lui soit soumise au préalable. Il cite des chiffres, formule des assertions qui sont les premiers pour la plupart inexacts, les secondes erronées... Ce sont là manières d'agir qui conviennent à l'anonymat.

Ceci dit, M. le Contribuable qui commence à en avoir assez peut continuer sa polémique avec les méthodes qu'il affectionne. S'il veut trouver un contradicteur pour l'avenir, il fera bien de frapper à une autre porte qu'à la mienne; pour ma part: j'en ai assez.

Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous soumettiez également ces lignes à votre correspondant, avant de les insérer.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

P. Corboz.

**Note de la Réd.:** Nous doutons fort que l'argumentation de M. Corboz satisfasse enfin nos lecteurs.

Sans préjuger de la réponse que pourra lui faire notre correspondant, nous constaterons que tout en repoussant ses griefs, il ne les combat point de façon directe. Il se borne à déclarer que les chiffres qu'il avance et ses assertions sont inexacts, mais il ne nous dit pas en quoi.

Il eût été pourtant intéressant de le savoir. Pour aujourd'hui, nous ne relèverons que le reproche immérité que M. Corboz adresse à la rédaction de ce journal, en dénaturant les faits.

Par la plume d'un collaborateur, la «Feuille d'avis du Valais» avait posé des questions à M. Corboz. Il y répondit aussitôt, mais de manière insuffisante. Ainsi avans-nous laissé le collaborateur en question préciser ses reproches.

C'est un procédé courant dans la Presse. Nous n'avons pas communiqué la prose de M. Corboz à des «contradicteurs éventuels», mais au correspondant qui lui demandait des explications, et pas à d'autres.

M. Corboz voudra bien le reconnaître en toute objectivité, et ne point détourner l'attention du public sur un conflit de forme, alors que l'objet principal de la polémique est ailleurs.

**CAISSE POPULAIRE D'ASSURANCE-MALADIE DE SION**

(Comm.) Assemblée générale samedi 24 février 1934, à 20 h. 30, au Café Frossard. Tractanda: 1) Lecture du protocole; 2) lecture des comptes; 3) Rapport annuel; 4) Nomination du comité; 5) Révision des statuts; 6) Fixation des cotisations; 7) Divers.

Les membres sont priés d'assister sans faute à cette assemblée. Les parents qui ont leurs enfants assurés auprès de la Caisse populaire, peuvent y assister.

**UN DEUIL DANS LE CLERGÉ**

(Corr. part.) M. le Chanoine Walther, révérend curé de la Ville vient d'être éprouvé par le décès d'une de ses sœurs, religieuse dans un couvent de Fribourg. Nous lui présentons nos sentiments de sincères condoléances.

**† Mlle GEORGETTE VARONE**

(Corr. part.) Mlle Georgette Varone, âgée de 20 ans, est décédée dans la nuit de mardi, au Pont de Bramois.

Elle était malade depuis longtemps et supportait ses souffrances avec beaucoup de patience et de résignation.

Nous présentons nos condoléances à sa famille et principalement à son frère, le 1er lieutenant Joseph Varone.

**DANS LES SOCIÉTÉS**

**Classe 1910.** Les contemporains de la classe 1910 sont convoqués pour la constitution d'une société, au Café Industriel, samedi 24 courant, à 20 h. 30. Présence indispensable.

**Chorale Séduoise**

Répétition ce soir mercredi, à 20 h. 30. Préparation pour la fête cantonale de Martigny.



**LES C. F. F. EN JANVIER**

L'excédent des recettes d'exploitation des C. F. F. sur les dépenses d'exploitation se chiffre par 3,752,000 francs en janvier. Il est supérieur de 1,109,000 francs à celui de janvier 1933, grâce à l'augmentation des recettes de transport et au recul des dépenses d'exploitation.

Si remarquable que soit ce résultat, il ne suffit cependant pas à couvrir les amortissements et les prêts de capitaux afférents au mois de janvier.

**AU TESSIN**

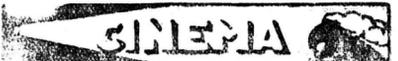
Le parti radical tessinois s'est divisé en deux fractions bien distinctes, avec un programme différent. La nouvelle fraction, présidée par M. Rusca, syndic de Locarno, compte 12 députés. Elle a demandé un secteur particulier dans la salle du Grand Conseil, pour ne pas être en contact avec les anciens que dirige M. Maggini.

**A GENÈVE**

(Corr. part.) En 1930, le gouvernement genevois avait expulsé du canton de Genève, le célèbre libre-penseur Lorulot à la suite des conférences qu'il avait données dans la ville de Calvin.

M. Nicole vient de rapporter l'arrêt d'expulsion et Lorulot pourra revenir à Genève insulter le Christ et tous les chrétiens.

Au nom des 77,000 catholiques établis à Genève, le vicaire général M. H. Petit, a protesté énergiquement et rend M. Nicole responsable des manifestations regrettables que risque de déclancher la présence de Lorulot.



Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction

**Au Lux Sonore**

(Comm.) Cette semaine: « Ne sois pas jalouse. »

Comme le titre l'indique, « Ne sois pas jalouse » traite de la jalousie conjugale, mais grâce à Augusto Génina, qui a mis dans ce film tous ses dons de finesse et d'observation, nous n'effleurons jamais le drame et nous restons toujours dans le domaine de la comédie. Les situations en sont amusantes au possible et la réalisation très vivante ne laisse pas au spectateur le temps de s'ennuyer une seconde.

L'interprétation est excellente. Carmen Boni prête au personnage de l'épouse jalouse son charme, son entrain et sa gaieté; André Roanne est très à l'aise dans le rôle du mari et Gaston Dupray interprète avec beaucoup de talent l'ami grotesque et machiavélique.

Cette comédie tout à fait charmante, drôle et malicieuse, remportera, sans aucun doute, un succès certain et mérité.

C'est un film français qui plaira beaucoup à tous les publics.

Le bon sens a deux ennemis dans l'ordre intellectuel: la manie de faire de l'esprit et le spécialisme dans les études.

Le bon sens finit toujours par dominer dans le monde, même sans lutter.

**PETITES NOUVELLES**

**SUISSE**

**L'ère des vaches maigres.** Le conseil communal lucernois s'est occupé du budget de 1934 qui prévoit un déficit de 990,529 fr. Afin de réaliser, encore des économies, la municipalité demandera à deux experts du dehors d'examiner attentivement le budget. Le budget prévu pour le théâtre de la ville sera réduit.

**ETRANGER**

**Collision de trains en Espagne.** Deux trains de voyageurs se sont tamponnés le 20 février, dans la province de Cordue.

Un train de secours est parti sur les lieux. La gare de Séville est envahie par une foule de personnes qui attendent des parents et amis se trouvant dans l'un des deux trains entrés en collision. La police a dû organiser un service d'ordre.

Le nombre des personnes qui ont trouvé la mort dans l'accident de chemin de fer de Villa Nueva de la Reina est de neuf. Parmi les victimes se trouvent le chef de train et l'un des deux gardes civils de l'escorte.

Il y a une centaine de blessés, dont une vingtaine sont dans un état grave et l'on craint pour la vie de plusieurs d'entre eux. Le train spécial aurait dû s'arrêter en gare de Villa Nueva pour laisser passer l'express Séville-Madrid. Pour une raison encore ignorée, l'arrêt n'a pas eu lieu et les deux trains sont entrés en collision. Le choc a été cependant atténué du fait que les deux mécaniciens ont renversé la vapeur.

**Tous les biens du parti socialiste sont bloqués.** La «Wiener Zeitung» publie une ordonnance du ministre des finances aux termes de laquelle tous les biens du parti socialiste sont bloqués. M. Stern, conseiller intime, a été arrêté. Il avait joué un rôle de premier plan dans les transactions financières du parti socialiste. Il était délégué du parti auprès de la Société de radio autrichienne et membre du conseil général de la Banque nationale, fonctions qui lui furent retirées.

**Sombre drame de famille.** Une femme demeurant dans le quartier ouvrier de Neu-Pest (Hongrie) a trouvé, au cours de la nuit, ses deux enfants morts; ils étaient âgés de 11 mois et de trois ans. Le père des enfants a disparu. La femme a tenté de se suicider, et comme on l'en empêchait, elle courut hors de la maison. Ni elle ni son mari n'ont été revus. On pense que l'homme a tué les enfants et qu'il s'est suicidé.

**Dix femmes brûlées vives.** Dix veuves filles d'anciens combattants de la guerre de Sécession, ont été brûlées vives au cours d'un incendie qui a détruit l'infirmerie de la maison de retraite de Pennsylvania Memorial Home. Cinq autres femmes ont été sauvées.

La famille de M. Alexis de Courten remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son grand deuil.

La Famille Bovier-Bitze, à St-Léonard, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son grand deuil.

**LES OBSEQUES DE M. PELLISSIER**

(Corr. part.) Jamais on ne vit à St-Maurice des funérailles aussi imposantes que celles qui furent faites ce matin à M. M. Pellissier. Dans la nombreuse assistance on remarquait le juge fédéral M. Couchepin, le général Borda, parents du regretté défunt, des délégations du bureau du Grand Conseil, du Conseil d'Etat, des préfets, de la Société des officiers, de la Chambre de commerce dont il avait été le fondateur et le président, des autorités de St-Maurice, des étudiants suisses, etc., etc. La musique de St-Maurice l'«Agau-noise» conduisit au champ de repos la foule recueillie. Une ombre de tristesse planait sur la ville que le défunt avait tant aimé.



**TERRIBLE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER EN ITALIE**

Un accident de chemin de fer s'est produit dimanche soir sur la ligne Campiglia-Piombino, entre les gares de Populonia et Porto Vecchio, en face de l'île d'Elbe. On compte 16 morts et 11 blessés.

L'automotrice qui part de Campiglia à 21 h. 17 et le train doublé parti de Piombino à 21 h. 13 comprenant 4 voitures, sont entrés en collision. L'accident est dû à une erreur du chef de train de l'automotrice, lequel n'a pas suivi les instructions données au départ de Populonia. Le personnel de cette dernière gare s'étant rendu compte aussitôt après le départ de l'automotrice de l'erreur commise, s'est efforcé de l'arrêter par des signaux et par des coups de sifflets, mais en vain. Les deux trains se sont rencontrés à 5 km. de Populonia, à un tournant. La locomotive du train venant de Piombino a déraillé. L'automotrice a pris feu.

**LES RADICAUX-SOCIALISTES FRANÇAIS NE VEULENT PAS DE NOUVELLES ELECTIONS**

Les membres dirigeants du groupe radical-socialiste de la Chambre se sont montrés nettement hostiles dans leur réunion de mardi à un recours immédiat ou prochain au suffrage universel.

Ils ont, en outre, décidé de s'opposer à la mise en congé du parlement aussitôt après le vote du budget. Ils feront connaître au gouvernement le sentiment du groupe qui désire qu'à partir de la fin du débat du budget, la Chambre siège au moins une fois par semaine jusqu'aux vacances de Pâques pour s'occuper de questions urgentes.

A titre transactionnel, certains membres du groupe seraient disposés à partir en vacances dès le 15 mars pour revenir à la fin d'avril.

**Qui st-ce?**

1934. Almanach suisse de l'automobiliste  
Combien souvent aimerait-on savoir qui vous a dépassé en vous témoignant si peu d'égards, ou qui ne veut pas vous laisser le passage, etc., bref dans toutes les occasions qui se présentent à un automobiliste sur la route. Cette identification est très simple grâce à «Qui est-ce?», l'almanach de l'automobiliste, qui contient la liste des propriétaires d'automobile par canton et par ordre numérique des plaques. Il ne coûte que fr. 7.50. Editions Revue Automobile, Berne.

**Les Etablissements Nuxo, Rapperswil (St-Gall)**  
Fabrique de spécialités alimentaires organisent un

## Cours de cuisine diététique

(La santé par la régénération du sang; la guérison des affections telles que: rhumatismes, arthritisme, névralgies, anémie, obésité.)  
sous la direction de M. COLLIOD, Chef de cuisine (dipl. int.), de Lausanne.

Ce cours aura lieu les 22 et 23 février 1934 à l'**HOTEL DE LA PLANTA, SION** (Entrée principale, Rue de Lausanne)

Horaires du cours: Jeudi 22 févr. à 20 h., vendredi 23 févr. à 15 h.

Dans chaque leçon seront enseignés des mets différents

Finance d'entrée pour chaque leçon: 50 cts  
Prière d'apporter une assiette, un verre, 1 fourchette et 1 cuillère pour dégustation

Chut! Quelqu'un dort...  
Cela ne vous empêchera pas de terminer votre courrier grâce à la nouvelle

## ERIKA

Silencieuse, élégante, de construction moderne et robuste, cette machine à écrire portative de fabrication européenne vous donnera pleine satisfaction, aussi bien en voyage qu'à la maison.

**ERIKA est la seule machine portative livrée, en toutes teintes, avec tabulateur automatique.**

Fr. 375.- au comptant ou Fr. 20.- par mois  
Notice Es gratis et franco. Atelier de réparations pour tous systèmes.

**HENRI ZEPF, LAUSANNE, 8, Place Centrale**

## Escargots

préparés au beurre frais à fr. 0.70 la douzaine.

**«AU GOURMET»**  
Av. de la Gare :: Sion  
Paul Crescentino.

**A LOUER**  
dès 1er mars, chambre, confort moderne, avec ou sans pension. Ecrire sous chiffres 127 au bureau du journal.

## LUX SONORE - SION

Du mercredi 21 au dimanche 25 février tous les soirs à 20 heures 30  
Dimanche matinée de 14 h. 30 à 17 heures

### Le plus séduisant des films français

# NE SOIS PAS JALOUSE

Un spectacle de folle gaieté et d'esprit bien français, avec  
**Carmen Boni - André Roanne - Gaston Dupray**

**UN SUCCÈS** **UN SUCCÈS**

Une leçon pour vous Mesdames  
Un encouragement à votre bonne conduite Messieurs

## Timbres en caoutchouc

S'adr.: bureau du journal.

## GRAINES DE SEMENCE

demandez catalogue gratis  
**J. LECERF, Genève**  
Prix spéciaux pour revendeurs et maraichers  
(Petits oignons de Savoie)

Demandez le «Journal et Feuille d'avis du Valais»

On cherche pour de suite **bonne à tout faire** (âgée de 18 à 20 ans) sachant un peu cuire. S'adr. au bureau du journal.

**Jeune fille** avec bonnes références, cherche place comme sommelière, de préférence à Sion. S'adr. au bureau du journal.

**Sommelière** cherche place dans bon café sérieux. Certificats à disposition. Entrée de suite ou à convenir. Offres sous chiffres AS. 882 Si aux Annonces-Suisses Sion.

**A louer** pour date à convenir, à la Planta, logement avec dépendances. S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

**A LOUER** pour le 1er avril, un appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances. Confort. S'adr. chez Emile Michlig, rue des Bains.

**A LOUER** de suite, chambre mansardée, au midi. S'adr. au bureau du journal.

**ON CHERCHE** à louer quelques seigneurs de pré à Champsec, ainsi qu'une saïnonnière. A la même adresse, à vendre bon fumier de vache. S'adr. chez Follonier, transports, Sion.

Un demi kilo  
Bouilli —.45  
Rôti —.80  
Viande fumée —.80  
Saucisses, saucissons —.80  
Salamis 1.35  
Viande pr. charc. de particuliers —.65  
**BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE :: LAUSANNE**  
Louve 7 H. Verrey

**Etiquettes de Vins**  
S'adr. au bureau du journal.

# La grande Vente de Blanc continue

## aux Magasins E. GEROUDET & Fils, à Sion

Elle vous offre le plus grand choix de la contrée en marchandises de qualité

Toile de coton écreu en 150 cm., le m.	1.10	-.90	-.85
Toile de coton écreu en 175 cm., p. draps	1.70	1.30	
Toile extra, double chaîne, 180 cm., p. draps		2.10	
Toile double chaîne, 200 cm. p. draps	2.50	2.-	
Toile de Berne, mi-fil extra, 180 cm.	2.95		
Toile blanchie, renforcée au milieu, 170 cm.	2.70		
Bazin, beau choix, toutes les largeurs, depuis	1.10		
Bazin, damassé, linges de cuisine, linges toilette			

**fort escompte au comptant**  
A QUALITE EGALE, TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

**AVENDRE**  
d'occasion quelques caisses à fleurs, usagées, mais en bon état.  
S'adr. au bureau du journal.

**A VENDRE**  
une vigne à Combaz-Bernard sur Molignon de 794 m<sup>2</sup>, reconstituée en 1932. Conditions de paiement avantageuses.  
S'adr. au bureau du journal.

**FABRIQUE DE TIMBRES CAOUTCHOUC**  
**R. DESBOIS**  
Succ. de Aug. Moulin  
**LAUSANNE**  
TEL: 23.501 - RUE MAUBORGET

**PENSION DE FAMILLE**  
Mme DELACOSTE  
Rue du Château

Je viens de recevoir un wagon de belles **Mules et Mulets** ragots de 4 à 5 ans. Marchandise de tout premier choix. — Vente et échange à l'essai.  
**EDOUARD ROH, GRANGES - Tél. 55**  
SION: Ecurie Vve Kummer, Sommet du Grand-Pont.

**Tuteurs et Echalas kyanisés**  
Echalas mélèze blanc et rouge  
**Tous les engrais et semenceaux**  
**Ch. ROH, Vétroz**

**Machines à écrire**  
Nos réparations et revisions sont garanties. Nous sommes organisés pour mettre une machine à votre disposition, pendant que nos spécialistes procéderont à la révision de la vôtre, que nous prendrons et rapporterons à votre domicile. Nous échangeons votre machine usagée de n'importe quelle marque contre une machine moderne à des conditions très avantageuses. Sur désir vous pouvez payer la différence par de modestes acomptes mensuels. Demandez sans engagement notre offre 0 4.  
**HENRI ZEPF, Agence FRIKA & IDEAL LAUSANNE, Pl. centrale 8, tél. 32257**

## CAPITOLE SONORE - SION

Mardi 20, Mercredi 21, Jeudi 22, Vendredi 23, Samedi 24, Dimanche 25, Soirées à 20 h. 30  
Dimanche 25 Matinée à 14 h. 30

Un film d'une formule absolument inédite...  
14 vedettes, 7 metteurs en scène, 1 succès fou!

# Si j'avais un million

toute la presse s'est inclinée devant cette «Grande Comédie», dont trois mois consécutifs d'exclusivité au Cinéma des Champs Elysées à Paris n'ont pu épuiser le succès.

## 200 VESTIAIRES

EN FER sont à vendre en bloc ou au détail. Convientraient pour usines, chantiers, ateliers ou magasins.  
S'adresser aux Grands Magasins  
**INNOVATION s. LAUSANNE**

— Marie! vous avez changé la qualité du café? Je le trouve meilleur.  
— Non, Madame, j'ai changé la **CHICOREE** et ai employé la « **RENENS** » si chaudement recommandée par vos amies.

## Unitype

La cuisinière à gaz idéale Simple-Robuste-Bon marché  
Prix Fr. 135.-

Les réchauds des acheteurs sont repris pour fr. 15.-  
Renseignements et vente à l'Usine à Gaz et au Bureau des Services Industriels de Sion.

# Kinanzzer

à 2.60 le kg.

## Laiterie de Sion

La Fabrique de draps (Aebi & Zinsli) A SENNWALD (Ct. St-Gall)  
vous fournit directement, aux prix avantageux, ses excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, ses belles couvertures de laine, ses merveilleuses laines à tricoter. Demandez notre riche collection.  
Nous acceptons aussi les laines de moutons.

### Le rendement de la BASSE-COUR dépend d'une alimentation rationnelle Avec les aliments SEG,

fabriqués sous contrôle, votre élevage sera prospère.  
**Vos pondeuses produiront le maximum d'œufs**  
Les demander à votre fournisseur ou au seul fabricant pour le Valais:  
**Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion**  
Maison contrôlée. Tél. 13.

Pour une simple petite annonce ou pour une campagne complète de publicité, voici la bonne adresse:

# Annonces Suisses S.A.

Grand-Pont 14 SION Téléphone 2.24

Feuilleton du Journal et Feuille d'avis du Valais No 4

## L'HOMME DE SA VIE

PAR MAX DU VEUZIT

Le dos appuyé au mur, elle restait debout, les yeux clos, si pâle qu'elle aurait attendu le moins sensible des cœurs.  
Mais l'homme ne faisait déjà plus attention à elle. La tête replongée, à nouveau, dans ses bouquins, il paraissait avoir oublié la présence de la visiteuse.  
Cependant, comme celle-ci ne bougeait pas, il appuya son doigt sur un bouton électrique. Et, la servante accourue à son appel, il ordonna:  
— Reconduttez Mademoiselle.  
Noëlle eut le désir de l'implorer. Elle tendit les mains vers lui, mais il ne la regardait pas, et elle comprit combien toute instance serait vaine.  
Alors, en titubant, elle suivit machinalement la femme qui la reconduisait dehors.  
Quand la jeune fille, son paquet sous le bras, se retrouva sur le bord du sentier, ses forces l'abandonnèrent tout à coup et elle s'éroula, terrassée par la fatigue autant que par sa déception.  
Cet écrasement de tout son être lui fut bienfaisant; quelques larmes qu'elle versa ensuite la soulagèrent de son énervement. Bientôt elle put s'asseoir, et, la tête dans les mains, elle essaya d'envisager sa situation.  
Hormis Montjoja qu'on venait de lui interdire, elle était éloignée de tout lieu habité et dans l'impossibilité physique de gagner à pied une autre habitation.  
D'ailleurs, qu'aurait-elle fait au Belvédère ou à Roquebillière? Point n'était besoin de sonder les flancs de son porte-monnaie pour savoir qu'il ne contenait plus de quoi payer un gîte.  
D'un autre côté, son tuteur lui avait défendu de recourir à lui, et même, en supposant qu'il consentit encore quelque secours, son envoi parviendrait trop tard, comme l'aide des religieuses de l'orphelinat qu'elle pourrait peut-être implorer.

C'était tout de suite qu'elle avait besoin d'assistance, et, dans cette nature sauvage, à cette heure et en cette saison, l'abandonnée ne voyait aucun appui à espérer.  
En dehors du château, il n'y avait pour elle aucun refuge.  
Pauvre être passif, on lui avait dit de partir et elle s'était mise en route, obéissant à la directive donnée. Son but était d'atteindre M. Le Kerneur, et elle était venue jusqu'à lui...  
Où voulait-on qu'elle aille, maintenant? Vers quelle destination porter ses pas?  
Il ne lui paraissait même pas qu'elle eût à chercher autre part.  
D'ailleurs les bois étaient sombres à cette heure. Déjà, le sentier ne s'y distinguait plus et la montagne apparaissait dangereuse avec ses pentes à pic et ses gigantesques échancreuses.  
Quant à la vallée, séjour des hommes heureux, des foyers tièdes, des habitations closes la nuit, un grand brouillard sombre l'enveloppait peu à peu, et ses moindres recoins s'outaient de brume.  
Bientôt, la montagne elle-même s'ensevelirait d'ombre.  
Une peur atroce fut en Noëlle: celle de passer la nuit dehors, perdue dans cette immense nuit. Frissonnante, les bras croisés sur la poitrine, dans un geste d'instinctive défense, elle se leva et regarda autour d'elle.  
Bien que ses jambes fussent raides et ses pieds douloureux, abandonnant sur place son paquet, la jeune fille longea l'enclos de pierres entassées qui bordaient, de ce côté, l'immense propriété.  
Les aboiements des chiens, dans leurs niches, signalèrent au passage, sa présence inquiétante en ces lieux.  
Voyons, n'y aurait-il pas dans cette grande demeure, un être humain qui aurait pitié de sa détresse et la sauverait des ténèbres? Jamais comme en cette circonstance, elle n'avait tant souffert d'être seule au monde.  
Elle pensa à sa mère dont elle n'avait jamais connus les caresses.  
Dieu ne pouvait pas permettre qu'en son paradis, une mère se désintéressât de l'enfant laissée sur la terre.  
De là-haut, cette mère lui devait protec-

tion. Et l'orpheline eut vers la morte cet appel désespéré:  
« Oh! ma mère, ne m'abandonnez pas. Vous qui avez payé ma naissance de votre vie, pouvez-vous m'oublier en une pareille détresse? »  
Cette certitude que sa mère morte avait encore des devoirs à remplir vis-à-vis d'elle lui fit dresser la tête vers le ciel, comme si, au-delà des nues, son regard avait pu monter jusqu'à Dieu et lui réclamer l'assistance qu'il devait à toute créature humaine pour le seul fait de l'avoir créée.  
Des vers qu'elle avait répétés autrefois, à l'école maternelle, revinrent à sa mémoire et furent doux à son cœur.  
Aux petits des oiseaux, Dieu donne la pâture... Laisse-t-il jamais ses enfants dans le besoin? Phrases d'espoir qui, malgré l'hostilité des choses, lui faisaient croire à un secours inattendu.  
Dans la cour derrière la maison, Noëlle vit un hangar rempli de paille. Elle songea que, l'obscurité venue, elle se glisserait entre les bottes et y reposerait chaudement, sinon tranquillement, car elle avait l'effroi instinctif des ténèbres.  
Elle repéra bien l'endroit, puis elle revint vers son paquet auprès duquel elle se rassit, moins découragée de savoir où, à défaut d'autre abri, elle pourrait passer la nuit.  
Un restant de pain, que Noël tira de son paquet, fut tout ce qu'elle prit comme nourriture. Elle en aurait volontiers dévoré trois fois plus, mais c'était tout ce qui restait de ses maigres provisions.  
La jeune fille achevait minutieusement de ramasser les miettes tombées sur ses genoux, quand, dans la pénombre, une forme féminine se dressa devant elle.  
— Le maître m'envoie vous chercher. Il a dit que vous ne pouviez rester ici, cette nuit. Vous dormirez à Montjoja.  
L'orpheline suivit tout naturellement la femme comme si elle s'attendait à cette tardive charité... N'était-ce pas, au fond, le secours divin qu'elle avait escompté?  
Mais elle ne s'illusionnait pas; elle savait que les mêmes difficultés se dresseraient pour elle le lendemain matin.  
Pour l'instant, dans sa tête affaiblie par la fatigue et la misère, une seule chose dominait

et la plongeait dans une béatitude: elle allait coucher à l'abri... dans un lit... sous un toit, après d'être civilisée et protégée contre les bêtes sauvages de la montagne mystérieuse.  
\* \* \*  
La vieille femme l'avait conduite dans la cuisine.  
— Tenez, réchauffez-vous. Je vous servirai à manger tout à l'heure. Vous êtes fatiguée?  
— Beaucoup... c'est la première fois que je marche si longtemps, et c'est très dur, quand on n'en a pas l'habitude.  
— Oui, le sentier est raide; mais l'autre chemin est encore plus long.  
— Il y a une autre route?  
— Celle qui suit nos mulets pour descendre dans la vallée.  
— Et, quand vous-même désirez aller à Roquebillière, comment faites-vous?  
— A pied, par la sente, ou à dos de mulet, par le second chemin... Je n'aime pas le téléferique.  
Noëlle hochait lentement la tête.  
— C'est tout un voyage que de descendre dans la vallée, remarqua-t-elle, mélancoliquement.  
— Oui, quand on le fait accidentellement. Pourtant, nous avons un homme qui va tous les matins, avec deux mules, au ravitaillement. Il remonte, l'après-midi, pour apporter le courrier, les journaux et les provisions, et il ne trouve pas cette course journalière un voyage extraordinaire.  
— Mais les maîtres? interrogea l'orpheline.  
— Quels maîtres? fit brusquement la femme en cessant de tourner ses fourneaux.  
— M. Le Kerneur et sa famille?  
La vieille dévisagea l'arrivant d'un air soupçonneux, puis elle répondit assez sèchement:  
— Il n'y a pas de famille. Monsieur vit seul à Montjoja.  
— Tout seul? s'écria la jeune fille avec surprise.  
— Tout seul, répliqua la femme, de mauvaise grâce. Et je ne vois pas ce qu'il y a là d'extraordinaire!  
Son ton bourru rendit Noëlle à une prudente réserve.  
— Evidemment, fit-elle, conciliante. Je m'étonne sans motif. Il me semblait qu'une si

grande maison devait contenir de nombreux habitants.  
— Ce n'est pas une nécessité, et il est plus facile à un homme seul, qui aime ses aises, d'habiter un vaste local, qu'à une famille nombreuse de vivre tranquille dans une seule pièce.  
— Oh! c'est certain! approuva la jeune fille que cette sentence inattendue parut avoir convaincu tout de suite.  
La vieille était retournée à ses casseroles, laissant Noëlle rêvasser devant le feu.  
Celle-ci croyait comprendre maintenant le refus opposé par M. Le Kerneur à sa démarche de l'après-midi.  
Cet homme, un misanthrope probablement, se plaisait à vivre dans la solitude. Il avait choisi cette habitation, parce qu'elle était loin de toute civilisation, et comme perdue dans l'immensité.  
Par goût, par caractère ou à la suite de quelque gros chagrin, le châtelain fuyait tout voisinage. Peut-être même cette vieille servante était-elle le seul élément féminin qui vécût à Montjoja.  
Noëlle eut la tentation de poser la question à la femme; mais, se rappelant le regard étrange que celle-ci avait fait peser sur elle, tout à l'heure, elle préféra garder le silence.  
Bien lui en prit, car la servante n'ouvrit plus la bouche de la soirée sauf pour inviter l'orpheline à manger, puis à aller se coucher.  
(A suivre)

## Nos livres!

(En vente au bureau du journal)  
**Le Problème de la vie** devant la raison et le catholicisme, par Louis Sullerot, prof. à l'Ecole de St-François de Salle de Dijon. Prix fr. 3.50.  
**Essai de monographie de Sierre**, par l'abbé J.-E. Tamini. Prix fr. 2.50.  
**La Contrée d'Ayent**, par le P. Sulpice Cretaz, capucin. Prix fr. 3.50.